

# Parc d'activités de Pré-Malou

## Plan d'actions 2023 - 2024

GESTION ET ANIMATION DU PARC D'ACTIVITÉS

Des services de Saint-Nazaire agglo opérés par la Sonadev

**saint-nazaire**  
agglo

**sonadev**  
le sens du territoire



# Le management de parcs d'activités par la Sonadev

Au-delà de l'**aménagement** des parcs d'activités et du **développement** d'une offre en immobilier d'entreprise, la Sonadev s'est vue confiée en 2022 par Saint-Nazaire Agglomération une **mission élargie de gestion et d'animation de parcs d'activités**. L'objectif ? Faire converger les acteurs, usagers et entreprises, vers l'intérêt général dans un objectif d'amélioration continue des parcs d'activités.

Les principales missions de la Sonadev :

- Connaissance fine des entreprises et des parcs (gestion de données et signalétique).
- Interface pour l'échange, le dialogue avec les acteurs et parties prenantes (gestion des demandes quotidiennes).
- Communication et partage d'informations (newsletters, réunions...).
- Animation de proximité.

Le plan d'actions détaillé dont vous allez prendre connaissance est le résultat d'un travail s'attachant à identifier les attentes et les besoins (diagnostic terrain, enquête, entretien) des acteurs concernés (entreprises, services, élus...). Sur la base de ces éléments, il s'agit ensuite de **définir les enjeux de demain et mener des actions structurantes** visant notamment à résoudre les problématiques des entreprises du parc d'activités. Mis en œuvre depuis l'été 2023, ce plan fera l'objet d'un premier bilan à l'été 2024 avant que nos équipes initient un nouveau cycle de plans d'actions pour un prochain bilan en décembre 2025.

Saint-Nazaire Agglomération, par la mission confiée à la Sonadev, illustre son engagement en faveur du développement et des acteurs économiques du territoire.

**15 parcs d'activités dont 1 zone commerciale et 1 000 entreprises réparties sur 10 communes bénéficient de l'accompagnement de nos équipes.**

## 2023 en faits et chiffres

- Réalisation et diffusion aux **1 000 entreprises** d'une cartographie détaillée de chaque parc (plan avec liste des entreprises).
- **150 demandes** émanant des entreprises suivies et traitées.
- Diffusion régulière de **newsletters dédiées à chaque parc** mais aussi des publications plus ponctuelles selon l'actualité. Sur l'année, ça représente une centaine d'envois.
- **40 rencontres** organisées avec les entreprises et les associations de chefs d'entreprise pour les informer sur l'actualité de leur parc et plus globalement présenter nos missions et l'ambition, les dispositifs de Saint-Nazaire Agglomération pour soutenir le développement économique du territoire.
- **66 rencontres individuelles** avec des dirigeants d'entreprise pour aborder des problématiques comme la mobilité, le stationnement, la sécurité ou encore les projets de développement.
- **14 programmes d'actions** validés et en cours de réalisation, totalisant pas moins de 390 actions à mettre en œuvre avec tous les acteurs concernés (Saint-Nazaire Agglomération, communes, associations d'entreprises, conseil départemental de la Loire-Atlantique, CCI Nantes St-Nazaire).



## Faire connaître la mission de management de parc

- Présenter et rappeler régulièrement les missions du management de parc (réunion, mail, newsletter, site internet...).

## Créer du lien

- Poursuivre les rencontres physiques des entreprises du parc.
- Mettre à jour la base de données en continu.
- Organiser un temps de rencontre avec les différents acteurs agissant sur le parc.
- Organiser un temps fédérateur et convivial sur le parc et répondre aux problématiques quotidiennes.
- Sensibiliser à la création d'une association d'entreprises (ou regroupement d'entreprises), ses objectifs et son cadre.

## Améliorer la visibilité des entreprises de manière uniforme

- Faire évoluer la signalétique (mise à jour du RIS, ajout et rescellement de panneaux).
- Entretien des éléments de signalétique (nettoyage totem)
- Etudier l'installation d'un totem permettant l'ajout des logos des entreprises présentes et assurer une uniformité pour l'ensemble de la zone avec visibilité de la rue principale.



## Mutualiser certains moyens de communication à tous les parcs

- Concevoir et diffuser des newsletters communes avec d'autres parcs de Brière sur des thématiques transverses.
- Organiser des réunions communes avec autres parcs de Brière sur thématiques transverses.

## Services



## Dynamiser le quotidien sur le parc

- Echanger sur l'intérêt d'une offre de restauration type food truck/distributeur et non concurrente à l'offre existante.

## Aménagement



## Informier les usagers pour mieux se projeter

- Organiser avec la collectivité différents temps d'échange en prévoyant un temps « officiel » de transmission d'informations et de questions/réponses.



### Encourager les déplacements à pied sur le parc

- Revoir l'entretien des trottoirs (désherbage et coupe des haies).

### Améliorer la voirie

- Refaire la voirie devant TMR.

### Faciliter le stationnement devant la déchetterie avant l'ouverture

- Etudier une solution de stationnement pour laisser passer les véhicules en circulation (le long du village d'entreprises, en épi coté déchetterie...).

### Encourager les usagers à accéder au parc en vélo

- Etudier la mise en place d'une signalétique en fond de parc à la piste cyclable de Brière et inversement.



### Entretenir les canaux/fossés en bout de parc

- Planifier un entretien régulier de cette zone.

## Paysage et cadre de vie



### Adapter l'entretien des espaces verts

- Planifier un entretien régulier de cette zone.

## Eaux superficielles, souterraines et potables



### Assurer une qualité des voies pour les usagers et l'accès aux parcelles

- Poser d'un avaloir supplémentaire au niveau de DEKRA.

## Socio-démographie et économie



### Accompagner le développement des activités présentes

- Poursuivre la transmission d'informations techniques entre le manager de parc et les différentes parties prenantes.
- Proposer en priorité aux entreprises du parc des cellules du futur village d'entreprises.



### **Maintenir un niveau de sécurité pour les entreprises implantées**

- Etudier le niveau souhaité et nécessaire lors d'un temps de rencontre.

### **Assurer un accès sécurisant et sécurisé aux entreprises de nuit**

- Etudier le niveau souhaité et nécessaire lors d'un temps de rencontre.



### **Prévenir les particuliers des risques de pollution lors de l'acheminement de leurs déchets**

- Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des particuliers usagers de la déchetterie (possible mutualisation avec St Joachim si besoin).

### **Encourager au tri mutualisé des déchets**

- Faire intervenir le service gestion des déchets de Saint-Nazaire Agglomération auprès des entreprises (fonctionnement, organisation collecte, types de collecte...).
- Réfléchir à la mutualisation des collectes spécifiques (papier de l'espoir, matières spécifiques...).



## Faciliter la réflexion et la mise en œuvre de la transition énergétique

- Sensibiliser les acteurs du parc par les interventions d'Orace et Atlansun.

Vous avez des idées et des suggestions pour améliorer la vie des entreprises et des salariés sur nos parcs d'activités :

[Sonadev.fr](http://Sonadev.fr)



## Votre manager de parc

Séverine Métriau

Manager de parcs d'activités

Tel : 02 40 22 96 90

Email : [parcs.activites@sonadev.fr](mailto:parcs.activites@sonadev.fr)

 **LA SONADEV**

10, esplanade Anna Marly

CS 60009

44601 Saint-Nazaire Cedex

   [sonadev.fr](http://sonadev.fr)

**sonadev**  
le sens du territoire

**/saint-  
nazaire  
agglo**